

Séance du : 10 juillet 2017

n° 40/2017

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 29 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Colette CABROL, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE.

Avaient donné pouvoir :

E.FABRE DURAND à R.DUFOUR, JL GOUXETTE à A.ITIER, P.MAUGARD à P.MONOD, P.POUNT BISET à B.FAVROT, P.ROSSIGNOL à N.CALMET, B.STUDER à JP.POISSENOT.

En exercice : 62

Présents ou représentés : 32

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY.
Mrs Roger DUFOUR, Bernard FAVROT, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT.

Excusés :

Mme Sophie ADROIT.
Mrs Serge CAZENAVE, Jean-Claude LANDET, Robert MASSICOT, Serge SERRANO, Pierre VIDAL.

Objet : SPL ARPE Occitanie : Délégation de pouvoir du Président à son suppléant

Vu la délibération n° 29/2014 du 15 décembre 2014 actant l'entrée du Syndicat Mixte du Pays Lauragais au capital de la Société Publique Locale ARPE en tant qu'actionnaire minoritaire,
Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais ;

Vu la délibération n°08/2017 du 27 mars 2017 désignant M. Patrick de Pérignon comme suppléant de M. Méric à la SPL ARPE ;

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Lauragais est actionnaire de la SPL ARPE. A ce titre, il est régulièrement convoqué pour participer aux conseils d'administration ou assemblées générales de la SPL.

Par délibération n°08/2017, M. de Pérignon, avait été nommé comme représentant suppléant de M. Méric à la SPL ARPE et il convient aujourd'hui de lui donner la délégation de pouvoir du Président.

**Le Comité Syndical, Ouï l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- 1°) – **de donner** délégation de pouvoir du Président à son suppléant Monsieur de Pérignon ,
- 2°) – **d'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Montferrand, le 10 juillet 2017

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr